

# Le puzzle de l'intégration européenne : la Grèce sera-t-elle la première pièce défailante ?

**Marica Frangakis**

*Économiste et membre du bureau de l'Institut Nicos Poulantzas-Athènes  
[frangaki@otenet.gr]*

Un puzzle est une image composée de pièces qui s'imbriquent les unes dans les autres. Si nous pensons à l'UE comme à un gigantesque puzzle, il est clair que ses pièces ne s'assemblent pas les unes avec les autres. C'est parce que les vingt-sept états membres qui la composent restent très hétérogènes, et que les politiques adoptées laissent beaucoup à désirer en termes de convergence économique et sociale au sein de ces pays et entre eux. Les insuffisances politiques et les divergences entre les États membres sont apparues comme contrecoup de la crise et de son traitement par les élites européennes, menaçant la viabilité du projet européen lui-même.

La Grèce, pays qui n'a connu aucune crise financière, s'est retrouvée dos au mur en 2010, sous la pression des marchés financiers et des mauvaises politiques de la zone euro. On a dit : « La Grèce est un malade à l'agonie » (Polychroniou, 2012:5) <sup>1</sup>. En effet, si on en arrive là – et c'est un sort dont la Grèce se rapproche rapidement avec l'actuel régime politique – nous pouvons raisonnablement supposer que ce sera la première pièce du puzzle à s'écrouler. Si la Grèce est suivie par d'autres pays qui se trouvent dans la même situation, comme le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et peut-être l'Italie, ce pourrait bien être le début de l'éclatement du puzzle de l'intégration européenne.

Depuis sa création, l'Union européenne, a accordé la priorité à la construction d'un marché intérieur fondé sur la concurrence sur tous les autres objectifs politiques. Ainsi, la politique sociale a été assujettie à la politique économique, alors que toute préoccupation pour l'environnement se trouvait

reléguée encore plus bas dans la liste des priorités. En ce sens, les déficits sociaux et environnementaux sont tous deux inhérents à la construction même de l'UE.

Ces tendances se sont intensifiées dans les années 1980, avec l'adoption de l'Acte unique (1986) et la libéralisation des marchés des États membres, en particulier dans le secteur des services financiers. En effet, la dérégulation de la finance est allée de pair avec l'influence croissante du néolibéralisme, comme dogme et prescription politique. L'arrivée de la monnaie unique, à laquelle les États membres de l'UE ont travaillé depuis le début des années 1990, a encore aggravé la financiarisation des économies européennes. L'architecture même du projet de l'euro reflète la croyance libérale dans le rôle du marché « libre » comme arbitre des rapports économiques et sociaux.

Dans la décennie qui a suivi l'introduction de la monnaie unique (2000-2010), les graines de la crise actuelle ont été semées, alors que les bulles financières se développaient, que l'accumulation des déséquilibres extérieurs et l'endettement augmentaient dans le secteur privé ou le secteur public, ou parfois dans les deux. Ces courants sous-jacents inquiétants sont toutefois passés inaperçus parce que les indicateurs pertinents se trouvaient en dehors des radars des décideurs de l'UE.

En effet, l'architecture de l'euro a mis l'accent sur le concept de « discipline financière », traduite dans le pacte de stabilité et de croissance, qui fixe la limite supérieure du déficit public (3 % du PIB) et de la dette (60 % du PIB). Ces indicateurs sont devenus des objectifs politiques de plein droit, déniaient ainsi tout rôle à la politique macro-économique. En outre, la politique monétaire s'est trouvée limitée par l'étroitesse du mandat de la BCE dont le seul objectif est de contrôler l'inflation, qui ne doit pas dépasser la valeur de référence, tout aussi arbitraire, de 2 %. Enfin, on a préconisé la modération salariale comme moyen de parvenir à la convergence entre les États membres de la zone euro ainsi que dans l'ensemble de l'UE, sans tenir compte de la très grande inégalité des niveaux de revenus et de distribution au sein des pays et entre eux.

La priorité de la politique économique sur la politique sociale dans l'UE ainsi que les spécificités institutionnelles de la zone euro supposent l'homogénéité des États membres. Comme ce n'est pas le cas, les divergences se sont accentuées, mettant en danger la cohésion de la zone euro et de l'UE. La crise économique actuelle a intensifié ces divergences, comme le montre le cas de la Grèce. Outre les déficits sociaux et environnementaux, l'UE souffre également d'un déficit démocratique inhérent, puisque les décisions vitales sont prises par le Conseil européen, c'est-à-dire sur une base intergouvernementale. C'est encore un autre aspect de l'intégration européenne, aggravé par la crise actuelle, dans la mesure où l'axe germano-français prévaut dans le processus de prise de décision, notamment en ce qui concerne la gestion de la crise. Encore une fois, le cas de la Grèce corrobore ce point de vue.

Les lacunes de l'intégration européenne – les pièces « mal ajustées » du puzzle – ont provoqué la transformation de la crise financière en une crise de la dette publique, ce qui ferme désormais la boucle, en réagissant en retour sur l'économie et le secteur financier. Ce processus s'est exacerbé du fait de la fixation des dirigeants européens, notamment de l'Allemagne, sur l'austérité comme remède aux problèmes actuels, en se fondant sur la croyance fallacieuse que la dette publique est analogue à la dette privée. Comme l'ont montré Robert Skidelsky, Paul Krugman et bien d'autres, l'idée que les nations doivent économiser dans les moments difficiles, tout comme les ménages ou les entreprises, n'est pas seulement fautive mais dangereuse, car elle peut produire des récessions de longue durée ou, comme dans le cas de la Grèce, une profonde dépression.

### Plans de sauvetage et restructuration de la dette

La gestion de la crise de la dette publique grecque révèle beaucoup d'idées erronées, ainsi qu'un manque fondamental de préparation pour faire face à ce que l'expérience historique a montré être le résultat à attendre d'une crise financière et bancaire majeure – c'est-à-dire une baisse de la production et une aggravation des finances publiques.

Dès 2009, la Commission européenne et le Conseil ont annoncé qu'on était revenu au *business as usual*, que la sortie de crise et de récession était en bonne voie. C'était le retour au pacte de stabilité et de croissance et à ses contraintes sur les finances publiques. En avril 2009, le Conseil européen a déclaré : « Il y a un déficit excessif en Grèce »<sup>2</sup>. Selon les prévisions intermédiaires de la Commission européenne de janvier 2009, le déficit prévisionnel des administrations publiques atteignait 4,4 % du PIB, au-delà de la limite de 3 % fixée par le Pacte. Fin 2009, le déficit a été révisé et a atteint 15,4 % du PIB ! Une partie de cette augmentation a été attribuée au travestissement de la taille réelle de la dette, dans les années 1990, par l'utilisation d'instruments financiers dérivés complexes, pratique considérée comme légale et suivie également par d'autres gouvernements de la zone euro<sup>3</sup>.

Chose intéressante, les marchés financiers n'ont pas immédiatement réagi, alors que l'écart de taux actuariel sur les obligations à 10 ans du gouvernement grec par rapport à celles de l'Allemagne n'ont augmenté que d'environ 100 points de base jusqu'à la fin de l'année 2009. Les autorités européennes chargées de la procédure concernant les déficits excessifs (PDE), tels qu'ils sont stipulés par le pacte de stabilité et de croissance (PSC), n'ont pas non plus réagi. Cela montre une conception erronée de la part de la direction de l'UE : ne pas avoir conscience que les outils de la politique budgétaire du pacte – mis en œuvre par l'Allemagne et la France au début des années 2000, au moment de la bulle informatique et du ralentissement économique qui a

suivi – n'étaient pas pertinents face à la tourmente des marchés financiers et à la récession.

**Premier plan de renflouement** – Au début de mai 2010, l'écart actuariel sur les obligations à long terme du gouvernement grec par rapport à celles de l'Allemagne a augmenté de plus de 1 000 points de base, révélant les conséquences de l'idée fausse ci-dessus. En mai 2010, un prêt a été accordé à la Grèce, essentiellement un accord de renflouement, à des conditions d'austérité drastiques. Dans le même temps, la BCE a lancé son programme de marché des valeurs mobilières, en achetant des obligations d'État sur le marché secondaire. Il est maintenant clair qu'il s'agissait plus d'un problème de la zone euro que d'un problème grec en soi, même s'il a frappé la Grèce de façon particulièrement dure.

Les principaux éléments de l'accord de renflouement 2010 sont les suivants :

- Un prêt de 110 milliards d'euros a été approuvé, dont 80 milliards d'euros sont des prêts intergouvernementaux accordés par les pays de la zone euro et 30 milliards d'euros des prêts du FMI, dont environ les deux tiers seront utilisés pour rembourser les obligations et les prêts et soutenir le système bancaire grec par l'intermédiaire du Fonds hellénique de stabilité financière<sup>4</sup>.
- Les prêts ont un taux d'intérêt de 3,5 % et une échéance de 15 à 30 ans, incluant un délai de grâce de 10 ans.
- Le plan de sauvetage est strictement conditionné à la mise en œuvre de mesures d'austérité sévères, à la réalisation d'objectifs budgétaires spécifiques, ainsi qu'à des mesures de libéralisation et de privatisations étendues.
- Le versement du prêt se fera en 13 tranches conditionnées chacune à un examen des évolutions budgétaires.

Au début de 2011, il est apparu clairement qu'il était impossible d'atteindre les objectifs budgétaires du programme, tout à la fois parce qu'une forte récession s'était installée et parce que les causes fondamentales du mal grec n'avaient pas été prises en compte. Le triumvirat composé de l'UE/BCE/FMI, connu sous le nom de troïka, a reconnu que la récession était plus profonde que prévu. Cependant, il a également accusé le gouvernement grec de « dérapages ». Ainsi, le versement de chaque nouvelle tranche a été conditionné à l'introduction de nouvelles mesures d'austérité, *ad hoc*. On a mis en place une spirale descendante d'austérité budgétaire, de baisse du revenu disponible et de pression des marchés financiers, ce qui a provoqué une crise de solvabilité.

**Deuxième plan de renflouement** – Alors que la pression des marchés financiers se propageait à d'autres pays de la périphérie de la zone euro, mettant en danger la viabilité de la monnaie unique, l'Union européenne a décidé d'accorder à la Grèce un deuxième renflouement, comparable au précédent en

termes de mesures d'austérité, mais sous une nouvelle forme, celle de l'implication des investisseurs privés dans une « restructuration volontaire » de la part titrisée de la dette publique grecque. Le deuxième renflouement équivalait à un prêt de 130 milliards d'euros jusqu'en 2014, incluant une contribution du FMI de 28 milliards d'euros. Les principales caractéristiques du deuxième accord de renflouement sont les suivantes :

- De nouvelles mesures d'austérité budgétaire ;
- L'introduction dans la Constitution grecque d'une disposition qui accorde la priorité au service de la dette sur les autres types de dépenses publiques ;
- Une « présence renforcée et permanente » de la *Task Force*, déjà mise en place lors du premier accord de renflouement, pour superviser la mise en œuvre des mesures d'austérité. Celle-ci rend compte directement à la troïka, en contournant le gouvernement grec ;
- Des garanties politiques des dirigeants des deux principaux partis politiques au moment où ils s'engagent à observer et mettre en œuvre l'accord indépendamment de l'évolution politique.

**Participation du secteur privé (PSI)** – Sur un total de 205,6 milliards d'euros d'obligations éligibles pour l'offre d'échange, environ 197 milliards d'euros, soit 95,7 % ont été échangés. Cette mesure vise à faire en sorte que le « ratio de la dette publique de la Grèce soit amené sur une trajectoire descendante pour atteindre 120,5 % du PIB en 2020 »<sup>5</sup>.

Il est à noter que la participation du secteur privé concerne les obligations d'État, c'est-à-dire la partie titrisée de la dette publique grecque, qui s'élève à 57 % du total. De ce montant, 30 % sont entre les mains d'investisseurs grecs (banques et institutions financières) et 27 % entre les mains d'investisseurs non grecs. Sur le montant restant, 16 % viennent de la BCE (acquis en vertu du *Securities Markets Programme* - SMP), 18 % sont des prêts officiels de la troïka et 9 % des emprunts intérieurs. Ainsi, le PSI réduit la valeur de l'ensemble de la dette publique grecque d'environ 30 %. D'un autre côté, le financement du PSI va absorber une partie importante du renflouement de 2012, si bien que l'effet net sur l'importance de la dette publique est nettement inférieur à ce qu'il serait autrement.

La somme de 93,5 milliards d'euros – sur un total de 130 milliards, ce qui correspond au deuxième renflouement (c'est-à-dire 72 %) – sera, en particulier, nécessaire pour financer l'exercice de restructuration de la dette de la façon suivante :

- 30 milliards en obligations du Fonds européen de stabilité financière (FESF) ;
- 5,5 milliards en paiements d'intérêts sur les obligations négociées ;
- 23 milliards pour la recapitalisation des banques grecques, qui sont les plus grands détenteurs d'obligations grecques ;

- 35 milliards de « rehaussements du crédit », pour renforcer la qualité des obligations afin de permettre la poursuite de leur utilisation pour garantir l'accès aux opérations de liquidité de l'Eurosystème par les banques grecques.

Si on ajoute à ce qui précède la somme de 63 milliards d'euros d'obligations à long terme, qui seront donnés aux investisseurs pour remplacer leurs avoirs existants, on constate que la Grèce a pris des engagements pour un montant de 156,5 milliards d'euros pour obtenir la radiation de 197 milliards de sa dette ancienne<sup>6</sup>. Seuls environ 40 milliards d'euros de la dette souveraine ont donc été effectivement radiés. En outre, les obligations nouvellement émises sont régies par la loi britannique, offrant une protection accrue contre un éventuel défaut, car elles ne sont pas convertibles en une autre monnaie en cas de sortie de la Grèce de l'euro.

On a affirmé que « l'austérité » comme orientation politique est un terme générique qui englobe trois types de mesures : (i) la consolidation budgétaire, (ii) la flexibilisation du marché du travail et (iii) la libéralisation des marchés des produits et des services, y compris la privatisation<sup>7</sup>. Les programmes d'ajustement économique de la Grèce en 2010 et 2012 et les autres mesures prises en 2011 et en 2012 le prouvent. Suit un aperçu des principales mesures d'austérité prises depuis 2010 et leur impact sur l'économie.

Au début de 2010, des mesures d'austérité ont été annoncées dans le cadre de la procédure de déficit excessif (PDE). Elles comprenaient une augmentation du taux de TVA (de 19 % à 23 %), des taxes sur les carburants, le tabac et l'alcool, et des taux d'imposition sur le revenu ainsi qu'une diminution des salaires du secteur public, des pensions et des investissements publics. Les principaux éléments de 2010 et de 2012 sur les accords de renflouement et les mesures d'austérité qui leur sont associées sont les suivants.

**Consolidation budgétaire** – Au cours de la période 2010-2014, les mesures d'austérité budgétaire devraient s'élever à plus de 30 % du PIB, plus de la moitié (54 %) provenant de coupes dans les dépenses publiques et le reste (46 %) de l'augmentation des ressources. Les réductions de la masse salariale du secteur public et des prestations sociales sont plus élevées que dans les autres domaines (environ 10 % du PIB), alors que les hausses d'impôts doivent générer des recettes supplémentaires équivalant à 15 % du PIB, bien qu'on s'attende à ce que seulement 3 % du PIB provienne d'un meilleur rendement fiscal. L'emploi public est réduit de 23 %, 150 000 salariés étant mis en « réserve » (avec baisse de salaires pendant un an), placés en préretraite, ou licenciés puisque des entités publiques ferment ou fusionnent, alors que la règle de recrutement est d'une entrée pour dix départs. D'autres mesures incluent la réduction des dépenses en matière d'éducation (des écoles primaires et secondaires ferment ou fusionnent), de produits pharmaceutiques

et de fonctionnement de l'hôpital, de prestations sociales, de pensions, de transferts sociaux et de défense.

**Réformes du marché du travail** – Le salaire minimum réglementé par accord collectif général national a été réduit de 22 % et de 32 % pour les moins de 25 ans. Cela se répercutera sur les autres salaires. Les conventions collectives professionnelles et sectorielles ont été suspendues « au moins jusqu'en 2014 », pour être remplacées par des accords d'entreprise. Les licenciements sont plus faciles et moins coûteux pour les employeurs ; la période de stage pour les salariés nouvellement embauchés a été allongée à 12 mois, les cotisations sociales ont été réduites et les contrats à durée indéterminée ont été supprimés.

**Changements structurels** – Ceux-ci comprennent notamment un programme de privatisation de grande envergure, devant atteindre 35 milliards d'euros d'ici à la fin de 2014 et 50 milliards d'ici à la fin de 2017. Un fonds de privatisation a été créé pour mettre en œuvre ce programme. Des mesures de déréglementation ont été prises dans le secteur des transports (transport routier), l'énergie (garantissant l'accès à 40 % de la capacité en lignite avant la privatisation de la Compagnie d'énergie publique), les professions réglementées (avocats, pharmaciens, esthéticiennes, consultants de la mode, etc.) et le système judiciaire, alors que la poursuite de la privatisation du système de retraite devrait permettre de réduire les dépenses publiques pour les retraites de 4,4 % du PIB à -0,2 % en 2060.

La Grèce en est à sa cinquième année de récession. La profondeur de la crise économique qu'elle traverse est sans précédent par rapport à celle des autres pays de la zone, ainsi que par rapport à celle de certains pays dans le passé, comme le montre le tableau ci-contre.

Le déclin rapide de l'économie grecque a pris la troïka par surprise. Ainsi, les prévisions pour l'évolution du PIB en 2011 par rapport à 2010 ont été abaissées à quatre reprises et elles étaient encore en deçà du résultat final ! Ainsi, au début de 2010 le recul du PIB a été estimé à -0,5 %. Il a été révisé à -3 % fin 2010, puis à -3,8 % début 2011 et à -5,5 % fin 2011. En fait, il a diminué de -6,9 % à la fin de l'année ! De même, il était prévu une augmentation du chômage à 13,2 % de la population active en 2011, il a réellement atteint 21 % !

Sans surprise, le plafond de déficit budgétaire fixé par le programme d'ajustement pour 2011 – à 7,6 % du PIB – a été dépassé de 1,65 % du PIB, le déficit public s'est élevé en réalité à 9,25 % du PIB. Alors que la Commission européenne et le FMI reconnaissent tous deux l'aggravation de la récession en Grèce, ils attribuent ce phénomène à des dérapages politiques et à une évolution défavorable au niveau mondial ; ils en tirent la conclusion que des mesures supplémentaires sont nécessaires <sup>8</sup>. La pertinence de leur modèle

## Crise financière et chiffres concernant l'austérité

Mesure	Eurozone					Lettonie	Argentine	Mexique	Indonésie
	Grèce	Irlande	Portugal	Espagne	Italie	2007	2002	1994	1998
Baisse du PIB / pic*	-16 %	-12 %	-5 %	-4 %	-5 %	-24 %	-20 %	-8 %	-13 %
Pic de chômage	21 %	15 %	14 %	23 %	9 %	17 %	24 %	8 %	6 %
Consommation privée / Pic	-15 %	-14 %	-6 %	-6 %	-2 %	-27 %	-25 %	-9 %	-4 %
Revenu réellement disponible/ pic	-23 %	-9 %	-8 %	-4 %	-6 %	-24 %	-24 %	-5 %	-18 %
Dépenses publiques / pic	-34 %	-14 %	-7 %	-4 %	-2 %	-18 %	-7 %	-9 %	-25 %
Chute de la monnaie / \$US 1 mois après la crise							-51 %	-40 %	-7 %
Chute de la monnaie / \$US 1 an après la crise							-70 %	-54 %	-83 %

\* Baisse à partir du pic 4<sup>e</sup> trimestre 2011 pour la zone euro.

Sources : Thomson Reuters Datastream ; Oxford Economics ; FMI.

n'est nullement remise en cause. La philosophie fondamentale qui sous-tend les politiques appliquées en Grèce, sous la direction et la surveillance continue de la troïka, c'est que le seul moyen de sortir de la dette publique passe par la contraction de l'économie. Les leçons de la grande dépression des années 1930 semblent ne pas avoir été tirées – à savoir qu'on ne peut pas sortir de la dette avec une économie qui se contracte mais seulement par la croissance.

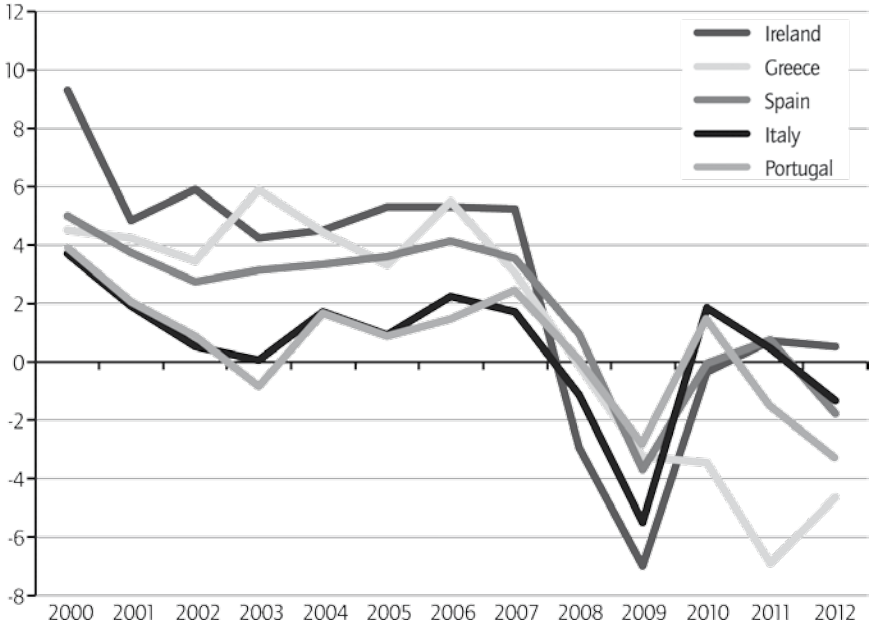
## Perspectives actuelles

Toutes les organisations internationales sont d'accord sur les très faibles perspectives des économies européennes en 2012 et 2013. Selon le FMI, l'activité économique réelle dans les économies avancées devrait augmenter de 1,4 % en 2012 et de 2 % en 2013, tandis que dans la zone euro elle diminuera de 0,3 % en 2012 et récupérera légèrement de 0,9 % en 2013. La Commission européenne prévoit même une baisse de -0,3 % pour 2012 et un taux de croissance de 1 % en 2013 pour la zone euro, alors qu'elle est légèrement plus optimiste pour l'UE en moyenne (respectivement 0 % et 1,3 %). L'OCDE prévoit une croissance très faible à court terme et une légère récession dans la zone euro, suivie d'une reprise très progressive<sup>9</sup>.

Les prévisions ci-dessus dressent un tableau qui donne beaucoup à réfléchir sur les perspectives économiques et sociales dans un immédiat et proche avenir. On observe une convergence vers une croissance faible, au mieux, touchant directement les perspectives d'emploi. Dans ces conditions, un chô-

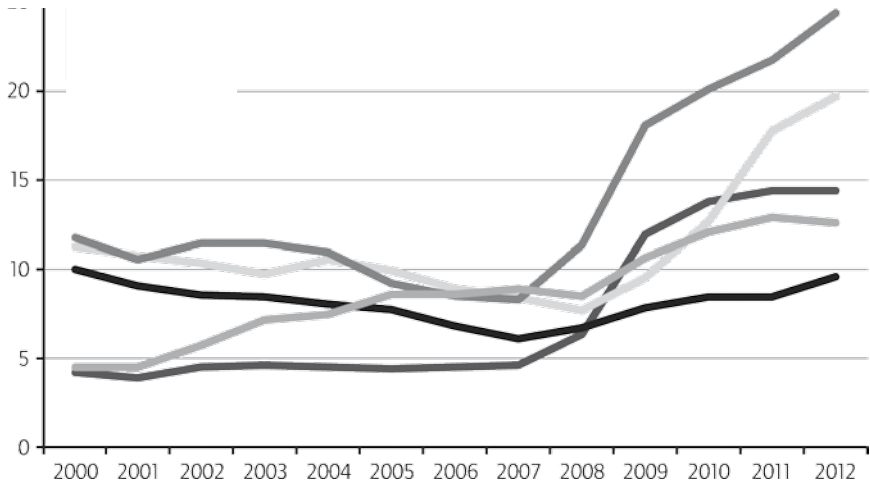


### Taux de croissance du PIB (évolution en % par rapport à l'année précédente)



Source :

### Taux de chômage (% de la population active)



Source :

mage élevé persistera, rendant plus difficile la relance par la consommation. En outre, les conséquences pour les pays de la zone subissant les programmes du FMI/UE sont encore plus graves, comme le montrent les schémas ci-contre, illustrant la croissance et le chômage dans plusieurs pays, en plus de la Grèce.

Les perspectives de la Grèce sont, au mieux, incertaines et, au pire, sombres. Tant et si bien que divers commentateurs ont suggéré que la meilleure issue pour la Grèce serait le défaut souverain. Ainsi, Felix Salmon de *Reuters* note que la Grèce « [...] essaie d'agir en partant d'une position de faiblesse plutôt que de force, et en tout cas elle n'a tout simplement pas le temps de mettre en œuvre les changements qui impliquent une restructuration fondamentale du pacte social de la nation »<sup>10</sup>. Wolfgang Munchau du *Financial Times* affirme en outre que « la Grèce doit faire défaut si elle veut la démocratie », notant que « C'est une chose pour les créanciers de s'immiscer dans la gestion des politiques d'un pays bénéficiaire. C'en est une autre de leur dire de suspendre les élections ou d'adopter des politiques qui éloignent le gouvernement des processus démocratiques [...] Les propositions faites violent les principes de la constitution allemande elle-même. En bref, ils sont contraires à l'éthique »<sup>11</sup>. Adoptant un angle différent, David Harvey, théoricien marxiste bien connu, a déclaré que la Grèce « [...] devrait faire défaut et devrait le faire plutôt tôt que tard », parce que « ce qui se passe en Europe et aux États-Unis est un projet politique, pas une nécessité économique »<sup>12</sup>.

Alors, que faire ? Y a-t-il une alternative au problème actuel ? Ou, plus précisément, y a-t-il un avenir dans la zone euro pour la Grèce et les autres pays endettés qui subissent de sévères cures d'austérité ? Ce sont des questions assurément très difficiles, et l'on ne peut que tenter quelques réponses.

## Réflexions sur les alternatives

Nous avons soutenu ci-dessus l'idée que le récit de l'histoire de la dette souveraine et de la crise économique dans la zone euro doit partir de la question des déséquilibres extérieurs et suivre leur impact sur les budgets publics, en tenant compte du rôle de la finance dans un environnement non réglementé. Ce point de vue conduit à la conclusion que pour qu'une union budgétaire soit viable, il faut les moyens de parvenir à un rééquilibrage des comptes extérieurs, afin de créer l'espace nécessaire à l'expansion budgétaire.

Il est également nécessaire de lutter contre la spéculation financière par des mesures telles que l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, la création d'une agence publique européenne de notation, l'augmentation des liquidités sous forme de prêts accordés par la Banque centrale aux gouvernements plutôt que par les banques privées, l'introduction d'un système fiscal plus équitable, etc. Sanctionner les gouvernements plutôt que les mar-

chés favorise les intérêts financiers par rapport à ceux de l'ensemble de la société. On peut en outre relever l'erreur fondamentale qui consiste à penser que les banques qui opèrent dans un environnement malade peuvent rester en bonne santé. La crise de l'euro des deux dernières années a démontré que c'est contradictoire.

Au lieu de cela, les élites européennes ont choisi l'austérité et la discipline budgétaire – déjà implicites dans le Pacte de stabilité et de croissance – comme le moyen de faire face à l'augmentation de la dette publique en général ainsi que dans les cas particuliers. Mais l'austérité généralisée génère une croissance faible, voire une récession, qui à son tour augmente le ratio de la dette par rapport au PIB. Des solutions alternatives sont donc urgentes.

Voici un aperçu de ces alternatives, indicatif et non exhaustif :

- Changer de discours sur la situation, reconnaître et prendre en compte les conditions d'une union budgétaire viable.
- Donner un nouvel élan à la réforme de la politique financière initiée au moment du pic de la crise financière en 2008/2009.
- La BCE doit devenir un prêteur de dernier recours pour les gouvernements, et pas seulement pour les banques privées. Un tel ajustement serait un outil beaucoup plus puissant que le Fonds européen de stabilité financière dans la gestion de la crise de la dette de la zone euro.
- Remplacer l'austérité par un programme de restructuration économique de longue durée ; restaurer la croissance.
- Développer l'investissement public pour relancer l'économie, là où le capital privé est réticent à le faire. Ces investissements doivent être écologiquement et socialement durables.
- Instaurer une répartition plus juste des revenus et des richesses grâce à un système fiscal équitable et à l'harmonisation fiscale entre les États membres de l'UE.
- Rétablir le rôle des services publics. Intégrer la protection sociale à l'ensemble de la politique économique et sociale.
- Stopper et inverser la détérioration des droits des travailleurs et des conditions du marché du travail.

Comment mettre en œuvre ces propositions alternatives ? Les problèmes auxquels sont confrontées l'UE et la zone euro sont imbriqués dans la société et dans la structure de la production. C'est dans le rééquilibrage des rapports sociaux et un nouveau pacte social qu'il faut rechercher ces changements. Mais attention. Plus les sociétés seront entraînées dans la spirale d'austérité et de récession, plus il sera difficile de réaliser un tel pacte. Le facteur temps est donc fondamental.

La Grèce peut-elle espérer un tel retournement ? La Grèce semble se trouver dans une situation perdant-perdant. Si elle applique le programme d'austé-

rité actuel, elle conserve des créanciers heureux au prix d'un bouleversement social et d'énormes dépenses. Si elle satisfait aux besoins sociaux pressants, ses créanciers peuvent lui tirer le tapis sous les pieds. Alors, que faire ?

Tout d'abord, un changement de discours est impératif. La campagne d'audit de la dette déjà en cours dans de nombreux pays européens ainsi qu'en Grèce <sup>13</sup> est un bon point de départ. Comment la dette publique grecque a-t-elle atteint son niveau actuel ? Est-elle toute légitime ? Doit-on en classer une partie comme onéreuse ? Avec quelles conséquences ?

En second lieu, il faut un espace de respiration. L'économie grecque a besoin de retrouver la croissance. C'est un fait bien connu qu'on ne peut pas sortir de l'endettement si l'économie se contracte. On ne peut sortir de la dette que par la croissance.

Troisièmement, les problèmes intérieurs doivent être traités par les forces sociales et politiques grecques elles-mêmes. Il s'agit d'un processus complexe qu'on ne peut pas imposer de l'extérieur ; il ne peut pas se réaliser dans un court laps de temps.

Quatrièmement, l'expérience d'austérité grecque nourrit déjà la conscience collective européenne, comme le montrent les mobilisations de solidarité à travers l'Europe et la campagne « Nous sommes tous des Grecs ». On peut dire que c'est peut-être l'un des effets positifs de la crise de la dette publique !

Enfin, la Grèce doit-elle faire défaut ? Question qui taraude bien des gens ! Il n'y a pas de réponse précise à cette question. On ne peut connaître qu'*a posteriori* les conséquences d'un défaut de la Grèce. Ce sont des eaux inexplorées. Cependant, si ce qui se passe à l'heure actuelle se poursuit encore longtemps, la vie peut devenir si insupportable pour les Grecs que, même s'ils sont un peuple traditionnellement pro-européen, ils peuvent opter pour le défaut et très probablement sortir de l'euro. La Grèce peut donc devenir la première pièce du puzzle faire défaut. ■

## Notes

- 1) Chronis J. Polychroniou « *Neo-Hooverian policies threaten to turn Europe into an economic wasteland* », Levy Economics Institute of Bard College, Policy Note, 2012/1-mars 2012.
- 2) Décision du Conseil 2009/415/EC dans L.135/21.
- 3) Pendant près de quinze ans, Goldman Sachs a créé des *swaps* de devises qui ont permis à la dette publique grecque émise en dollars et en yens d'être échangée contre des obligations libellées en euros qui seraient versées à une date ultérieure. Les échéances obligataires varient entre 10 et 15 ans.
- 4) CE, 2011, Programme d'ajustement économique de la Grèce – Cinquième revue, octobre 2011.
- 5) Déclaration de l'Eurogroupe, février 1921, 2012, p. 2.
- 6) Voir également Ronald Janssen, 2012, *The mystery tour of restructuring of Greek sovereign debt* (Le tour mystérieux de la restructuration de la dette souveraine grecque), 28/3/2012 ; <http://www.social-europe.eu/2012/03/the-mystery-tour-of-restructuring-greek-sovereign-debt>
- 7) Mémorandum européen 2012, section 1.2 ; [www.euromemo.eu](http://www.euromemo.eu)

- 8) Comme indiqué dans la Cinquième revue d'octobre 2011 par la Commission européenne : « L'effort de consolidation budgétaire de la Grèce a été très important, mais d'autres mesures seront nécessaires » (p. 27). Dans la même veine, dans la Cinquième revue, le FMI déclare que « la Grèce a à son actif quelques réalisations impressionnantes du programme [...] mais elle est encore bien loin de la masse critique de réformes » (p. 32 et 34).
- 9) FMI, Perspectives de l'économie, avril 2012 ; CEE, Europe, prévisions économiques, printemps 2012 ; OCDE, Évaluation intermédiaire, 6 septembre 2012.
- 10) Felix Salmon, « La Grèce est cassée et ne peut pas être réparée », 15/2/2012 à <http://blogs.reuters.com>
- 11) Wolfgang Munchau, « Greece must default if it wants democracy », « La Grèce doit faire défaut si elle veut la démocratie », *Financial Times*, 19 février 2012.
- 12) David Harvey, « Greece should default », « La Grèce devrait faire défaut », 5 juillet 2011 ; interview disponible sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com)
- 13) [www.elegr.gr](http://www.elegr.gr)

